

Le fer de lance



« BÉBELLES »

ET

SÉBASTIEN



Enseignantes en congé de maternité

Gagnant du concours héros

Horaire estival du SERL

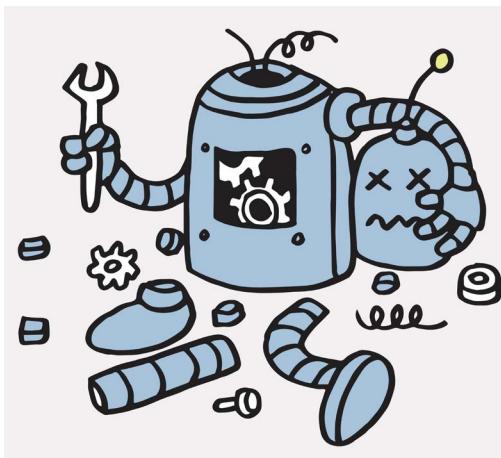


MOT DU PRÉSIDENT

L'année scolaire 2017-2018 tire déjà à sa fin. J'espère que celle-ci vous a comblés tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Passer une année complète avec un groupe d'élèves et réaliser l'impact que l'on a eu auprès de ces jeunes démontrent l'importance que revêt le travail d'enseignantes et d'enseignants.

Pendant que vous réalisiez des miracles avec les élèves qui vous étaient confiés, le ministre Sébastien Proulx, déjà en campagne électorale, multipliait les annonces d'investissement, saupoudrant les millions à gauche et à droite, sans sembler avoir de vision claire à long terme et sans que l'on sache réellement quels impacts auraient ces mesures sur la réussite des élèves.

Après avoir annoncé un investissement majeur en mesure numérique, il tentait de s'amuser avec de petits robots qui refusaient de fonctionner au premier toucher...



Ces jouets de pacotille seront assurément brisés ou périmés en peu de temps.

Parallèlement, la Commission scolaire de Laval (CDSL), malgré les nombreuses interventions faites dans différents forums et médias, n'a toujours pas reconstruit sa décision concernant les dépassements des maxima pour certains types d'élèves handicapés. La présidente de la commission scolaire, Louise Lortie, a même soutenu, dans un article paru dans *La Presse* le 1^{er} juin dernier, que « *cette décision ne met pas en péril la réussite de nos jeunes* ». Cette déclaration nous laisse tous pantois.

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) tient à rappeler que les ratios ne sont pas une lubie, mais qu'ils sont déterminés en fonction des besoins des élèves et de la nécessité pour les enseignantes et les enseignants d'avoir des conditions

de travail respectables. Ainsi, prétendre que ne pas respecter les ratios n'a pas d'effets sur la réussite des élèves démontre un manque de connaissance et un manque de sensibilité très préoccupants de la part de la présidente de la CSDL.

Nous suivrons la situation de près dès le début de l'an prochain.

Dans un autre ordre d'idées, rappelons que la négociation nationale est déjà à nos portes. Dès l'an prochain, vous serez consultés sur les mandats de négociations à venir. En effet, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a tenu, le 18 juin, une première rencontre du Conseil fédératif de négociation (CFN). Cette dernière avait pour objectif, entre autres, d'adopter le processus de dépôt et de demandes syndicales. Les élections détermineront le gouvernement avec lequel nous devrons négocier, mais peu importe le résultat du scrutin électoral, le SERL sera prêt et portera fièrement les mandats qui lui seront donnés.

En terminant, au nom du personnel du SERL et des membres du conseil d'administration, je tiens à vous souhaiter un bon congé estival. Profitez pleinement de ce moment pour prendre un temps de repos nécessaire et salutaire.

Syndicalement vôtre !

Le président,
Guy Bellemare

MOT DU PRÉSIDENT 2

CALENDRIER 4

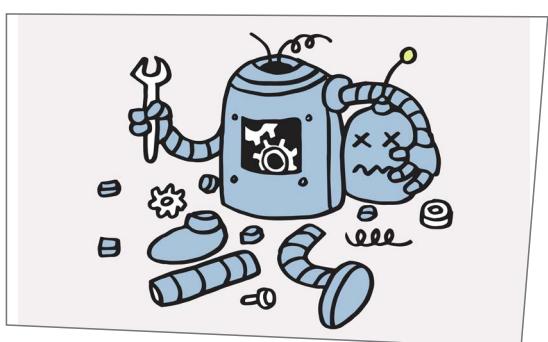
HÉROS FAIT DES HEUREUX 5

CONCOURS « TOUS UNIS DANS LA DIFFÉRENCE » 5

« BÉBELLES » ET SÉBASTIEN 6

ANNONCES MINISTÉRIELLES DE FIN D'ANNÉE 7

REMERCIEMENTS 8



LE FER DE LANCE Volume 20 n°7 • 22 juin 2018

ÉDITEUR Syndicat de l'enseignement de la région de Laval
1717, rue Fleetwood Laval (Québec) H7N 4B2
Téléphone: 450 978-1513 • Télécopieur: 450 978-7075
www.sregionlaval.ca • reception@sregionlaval.ca

RÉDACTION André Arsenault, Guy Bellemare,
Julie Bossé, Justine Dauphinais-Sauvé,
Maude Martel

COLLABORATION Natalie Chaho, Sylvain Leblanc, Joanie St-Hilaire

CONCEPTION GRAPHIQUE Passerelle bleue

INFOGRAPHIE Joanie St-Hilaire

IMPRESSION Syndicat de l'enseignement de la région de Laval

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES Shutterstock

HEURES D'OUVERTURE Du lundi au jeudi : de 8:00 à 17:00

Vendredi : de 8:15 à 12:00 et de 13:15 à 15:30

Quoi?	Dates?	Heures?	Où?
Affectations et mutations : Étape finale du secondaire (champs 1 et 8 à 22)	26 juin 2018	17 h	Curé-Antoine-Labelle
Séance d'octroi de contrats pour le secondaire	16 août 2018	8 h 30	Curé-Antoine-Labelle
Séance d'octroi de contrats pour le primaire	16 août 2018	12 h 30	Curé-Antoine-Labelle
Session de comblement pour les postes non-comblés au primaire	17 août 2018	12 h 30	Saint-Maxime
Affectations et mutations : Secteur de l'éducation des adultes - Enseignantes et enseignants réguliers	20 août 2018	8 h - 10 h	Auditorium du Centre Compétences-2000
Affectations et mutations : Secteur de l'éducation des adultes - Enseignantes et enseignants précaires inscrits sur la liste de rappel	20 août 2018	10 h - midi	Auditorium du Centre Compétences-2000

VOUS DÉMÉNAGEZ?



La convention collective prévoit à la clause 5-1.01.04 qu'une enseignante ou un enseignant est tenu d'informer par écrit la commission scolaire de tout changement de domicile.

Il serait important d'en informer aussi le syndicat.

Par téléphone :

450 978-1513

Par télécopieur :

450 978-7075

Par courriel :

reception@sregionlaval.ca

ENSEIGNANTES EN CONGÉ DE MATERNITÉ

*****Attention *****



Lors de la dernière paie, la Commission scolaire de Laval (CSDL) paye les journées de congé de maladie monnayables non utilisées.

Ces journées sont traitées comme du salaire assurable par le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Pour éviter toute problématique, il est recommandé de communiquer avec le RQAP pour les questionner afin de faire le meilleur choix dans la situation.

HÉROS FAIT DES HEUREUX

CONCOURS « TOUS UNIS DANS LA DIFFÉRENCE »

Rappelons que le concours a débuté au mois d'octobre 2017 et s'est terminé en mars 2018. Plusieurs prix étaient offerts dans différentes catégories. Le comité environnement de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) s'est réuni le 11 avril 2018 afin de sélectionner les projets gagnants, selon les critères suivants :

- Respect des valeurs héros;
- Rayonnement du projet dans le milieu scolaire ou communautaire;
- Originalité;
- Pérennité;
- Qualité de la langue.

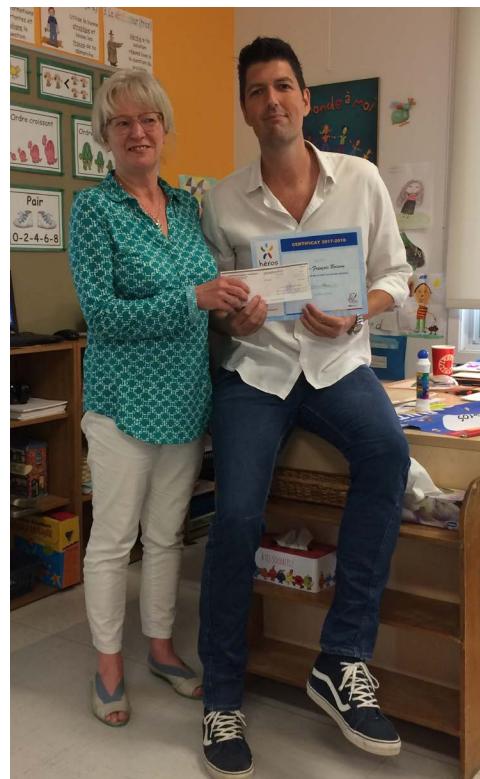
Voici les classes gagnantes du concours :

- Jean-François Brisson et ses élèves de 2^e année de l'école Fleur-de-Vie pour son projet « *Le petit voyage* ».
- Sophie Hamel du Centre de formation Le Tremplin pour son projet « *Les drapeaux de la tolérance* ».
- Jonathan Perron du Centre de formation Le Chantier pour son projet « *S'afficher pour la diversité* ».

Chaque classe gagnante a reçu un prix de 200 \$.

Félicitations aux lauréats!

Merci à tous pour votre participation et à l'an prochain!



Jean-François Brisson et ses élèves de 2^e année de l'école Fleur-de-Vie

« BÉBELLES » ET SÉBASTIEN

Dans la première semaine de juin, le ministre a procédé au dévoilement du plan numérique en éducation. Du même souffle, il précisait que 212 millions \$ seraient directement envoyés aux écoles, non pas en argent, mais sous forme de points. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

L'appareil ministériel a mis sur pied un système de points qui permet aux écoles des achats de « *bébelles* » numériques par le biais d'un catalogue, lui aussi numérique. Le matériel, qu'il était possible d'acheter, était donc préalablement sélectionné. Cependant, les équipes-écoles devaient dépenser rapidement les sommes accordées, certaines dans un délai de deux jours. L'improvisation et le manque de planification du ministre sont tangibles. Le personnel enseignant a pu revivre l'époque du « *magasinage par catalogue* » en choisissant le matériel qu'il souhaitait posséder. Tablettes électroniques, petits robots, imprimantes 3D, le choix de « *bébelles* » électroniques était varié. Reste à voir si les produits commandés seront en rupture de stock...

Toutefois, comme c'était le cas lors de l'arrivée des tableaux numériques interactifs (TNI), il n'y a rien de prévu pour l'entretien ou pour la formation en lien avec ces « *bébelles* ». Tout cela avec plusieurs TNI devenus, au fil des ans, non fonctionnels, faute de budget pour les réparer. N'oublions pas de mentionner que le manque de personnel suppléant ne permet pas toujours aux enseignantes et aux enseignants de se prévaloir de formations, si formation il y avait.

Présentement, les enfants québécois de plus de 10 ans passent, en moyenne, plus de 7 heures par semaine devant les écrans. Ce temps n'inclut certainement pas l'exposition aux écrans des tableaux interactifs en classe. Quel temps reste-t-il à la socialisation, à la pratique du sport et à la lecture? Certains chercheurs font un parallèle entre la croissance exponentielle des élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et la surexposition aux écrans. Plutôt que de prioriser les « *bébelles* » électroniques, le ministre Proulx aurait dû faire en sorte que les enseignantes et les enseignants puissent amener les élèves à s'initier aux nombreux aspects de la vie, à développer leur jugement critique et à les guider dans les nombreuses décisions qu'ils auront à prendre jour après jour.

Est-ce réellement un bon investissement en période de pénurie de personnel enseignant? Les ressources pour nos élèves, notamment ceux à besoins particuliers, ne

devraient-elles pas être priorisées ? Est-ce vraiment de cela dont les enseignantes et les enseignants ont besoin pour favoriser la réussite de leurs élèves ?

Sommes toutes, il est souhaitable que les petits robots commandés soient davantage fonctionnels que ceux présentés par le ministre, sans quoi, ces « *bébelles* » numériques n'auront été que de la poudre aux yeux qui prennent de la poussière dans le fond d'une armoire de classe.



ANNONCES MINISTÉRIELLES DE FIN D'ANNÉE

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a fait ses annonces budgétaires à l'aube des vacances d'été. Plus généreux qu'à l'habitude, ce bal de fin d'année, typiquement libéral, reflète bien l'approche du scrutin électoral de l'automne prochain. Après avoir fait sombrer les écoles dans l'obscurité en les faisant souffrir avec les mesures d'austérité, le ministre se prend soudainement pour un généreux donateur et décide d'investir en éducation... mais l'investissement est-il au bon endroit ? Le ministre reconnaîtra-t-il enfin l'école publique comme une réelle priorité pour la société québécoise ?

Débutons la rétrospective des dernières annonces ministrielles par celles du 31 mai, soit que les enseignantes et les enseignants ne seraient pas obligés d'enseigner les contenus en éducation à la sexualité l'an prochain. Après avoir affirmé haut et fort, en avril 2018, que les enseignants étaient prêts, que la majorité avait reçu la formation adéquate pour enseigner l'éducation à la sexualité et qu'il n'y aurait que quelques exemptions données aux élèves pour ne pas suivre le cours, Sébastien Proulx fait volte-face. Pourtant, il confirme que les commissions scolaires ont ce qu'il faut pour déployer des ressources suffisantes dans les milieux. Dans ce cas, pourquoi un tel changement de décision ? Néanmoins, la nouvelle fait bien des heureux. Dans nos écoles, l'annonce ne semble pas avoir franchi toutes les portes. Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) a toutefois informé les Services éducatifs de la Commission scolaire de Laval (CSDL) de cette dernière annonce ministérielle.

Dans cette même journée, le ministre a confirmé un investissement de 2,3 milliards \$ pour rénover et construire des écoles. Il est grand temps que le gouvernement prenne ses responsabilités pour

maintenir nos écoles en bon état, d'autant plus que la croissance démographique nécessite plusieurs nouveaux bâtiments. À la CSDL, constructions, agrandissements, rénovations et même ajouts de modules temporaires sont déjà à l'agenda. En espérant que les projets voient le jour dans les meilleurs délais.

Terminons le bal avec l'annonce du 4 juin, soit un ajout de 111 groupes de préscolaire 4 ans, en milieu défavorisé, au Québec. Pour la CSDL, c'est une classe de plus en comparaison avec la présente année scolaire. Il y aura donc, 6 classes de maternelle 4 ans pour 2018-2019.

Les petits de ces classes auront-ils la chance d'avoir la visite d'un ami électronique dans leur local l'an prochain?



REMERCIEMENTS

L'équipe du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) voudrait profiter de cette fin d'année pour exprimer sa reconnaissance envers toutes les personnes déléguées, les courriéristes ainsi que les membres des différents comités.

Votre implication à tous les niveaux est d'une importance primordiale pour le bon fonctionnement de l'organisation et la défense des droits de tous les membres.

L'équipe tient également à remercier toutes les enseignantes et les enseignants qui ont accueilli des stagiaires dans leur classe durant l'année scolaire 2017-2018. Votre contribution à la formation d'une relève est grandement appréciée.



**BONNES
VACANCES!**

HORAIRE ESTIVAL

*Le bureau du SERL sera fermé
du 5 juillet au 14 août 2018 inclusivement.*

Néanmoins, pour obtenir une assistance en cas d'urgence, veuillez communiquer au 450-978-1513, un message téléphonique vous indiquera comment joindre un responsable syndical.



NOUS JOINDRE

Lisez le nouveau Fer de lance en ligne au

www.sregionlaval.ca

www.facebook.com/sregionlaval



Vous désirez recevoir le Fer de lance par courriel?

Faites-nous parvenir votre adresse personnelle :

reception@sregionlaval.ca

Syndicat de l'enseignement de la région de Laval

1717 rue Fleetwood

Laval, Qc H7N 4B2

450-978-1513